

Association des Anciens des Troupes de Marine de la Drôme et de l'Ardèche — AATDM 26-07 —



<http://www.aatdm26-07.org/>

Assemblée générale du 3 mars 2012 à Montélimar



FICHE DE PRÉSENTATION



En prologue...

Ce petit fascicule est destiné à éclairer le lecteur, autorité administrative ou politique, élu, responsable associatif ou représentant des médias, sur notre organisation, l'AATDM Drôme-Ardèche. Il s'agit en fait d'une brève présentation (trop brève) de ce que nous sommes, de ce que nous faisons et de ce qui nous motive.

Certes, nous savons que le sujet est délicat car le fait colonial, toujours en arrière-plan dans cet opuscule, est marqué depuis quelques décennies d'une empreinte extrêmement négative et d'une charge émotionnelle incontournable. Ce passé colonial de notre pays, nous le regardons simplement comme un élément constitutif de notre histoire qu'il faut appréhender sous tous ses aspects, sans manichéisme systématique ni *a priori* idéologiques, sans concessions non-plus.

Mais sans sous-estimer l'importance de ce passé, que nous assumons totalement, notamment en assurant la défense des droits de nos anciens Tirailleurs et l'information sur leur action exemplaire au service de notre pays, nous sommes résolument tournés vers le présent et l'avenir.

Les unités des Troupes de Marine, dans leurs différentes composantes : infanterie, parachutiste, cavalerie, artillerie, transmissions, forces spéciales, constituent à l'heure actuelle, l'une des composantes d'élite de notre armée de terre. Elles revendiquent cet honneur et en payent le lourd tribut, sur les différents théâtres d'opérations extérieurs.

C'est le rôle de notre Association de relayer l'information sur leur action et en tant qu'anciens de les soutenir dans les moments difficiles, mais aussi de les accueillir et de les aider lorsqu'ils quittent l'armée d'active en fin de carrière.

Enfin nous voulons tenir toute notre place au sein du monde combattant, en constatant que **contrairement à de nombreuses associations, nous représentons toutes les générations du feu**, et que nous pouvons apporter notre contribution à l'indispensable travail de mémoire.

Puisse ce document apporter quelques éléments de compréhension à ceux et celles qui nous feront l'honneur de le lire.

Colonel ^(er) des Troupes de Marine Maurice MICHEL

Sommaire

L'AATDM Drôme-Ardèche	3
<i>Situation</i>	3
Effectifs	
Comptes	
<i>Activités</i>	4
Commémorations officielles concernant les TDM	
70 ^e anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim	
50 ^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie	5
<i>Les particularités des troupes de marine (encart)</i>	6
Commémorations traditionnelles TDM - Bazeilles	7
Cérémonies commémoratives et manifestations en Drôme et Ardèche	8
Actions ponctuelles : cérémonies organisées à la mémoire des soldats tués en OPEX - certaines expositions ciblées (<i>La Force Noire - La Libération - etc.</i>)	9
Site Internet de l'AATDM 26-07 : www.aatdm26-07.org/	10
Entraide et cohésion	11
La FNAOM-ACTDM	12
<i>Domaine d'action</i>	12
<i>Priorités</i>	12
<i>Orientations données aux associations</i>	14
<i>Travail de mémoire en cours</i>	15

Présentation de l'AATDM 26-07

Association régie par la loi de 1901, elle réunit :

- les anciens d'outre-mer, civils (particuliers ou fonctionnaires) et militaires ;
- les anciens militaires qui ont servi dans les troupes coloniales (avant 1958) ou les troupes de marine (après...) ;
- et les veuves, épouses et orphelins de ces mêmes personnes.

Association territoriale (Drôme et Ardèche) et reconnue par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (**ONAC-VG**) des deux départements elle appartient au monde combattant. Son objet est clairement défini dans ses statuts :

- maintenir le souvenir des sacrifices consentis par tous ceux qui ont servi outre-mer ou qui ont combattu dans les rangs des troupes de marine (ex-troupes coloniales ou troupes d'outre-mer) ;
- maintenir et développer les liens d'amitié entre les membres ;
- pratiquer l'entraide et la solidarité, tant morales que matérielles, entre tous les membres ;
- sauvegarder et développer les liens d'amitié avec les populations d'outre-mer qui ont servi ou combattu dans nos rangs ;
- venir en aide aux jeunes engagés « rayés des cadres ».

Situation de l'AATDM 26-07

Effectifs

L'association compte une soixantaine de membres « actifs » et de nombreux sympathisants.

Il convient de noter les deux points suivants :

- le renouvellement de ses membres s'avère difficile, malgré le réservoir potentiel que représentent les unités d'active des TDM ;
- l'Ardèche est sous-représentée par rapport à la Drôme.

Comptes

Avec des ressources limitées, elle s'acquitte de ses missions tout en gardant les comptes équilibrés malgré l'absence de subventions extérieures.



Activités de l'AATDM 26-07

Manifestations spécifiques aux Troupes de Marine (TDM)

Tant, comme organisatrice au niveau local que comme participante au niveau national, l'association prend part aux commémorations officielles et aux cérémonies traditionnelles.

EN 2012, LES COMMÉMORATIONS OFFICIELLES CONCERNANT PLUS PARTICULIÈREMENT LES TDM

70^e anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim

Les troupes coloniales constituèrent l'essentiel des troupes qui se rallièrent à l'appel du général de Gaulle, puisque dès la fin de l'année 1940, la colonne Leclerc est constituée. C'est elle qui, à partir du Tchad, combattit en Libye, puis forma l'ossature de la 2^e DB qui se couvrit de gloire en 1944 et 1945.

Mais ce furent aussi des unités coloniales de marche qui luttèrent dès 1941 en Érythrée, puis surtout à Bir-Hakeim (du 26 mai au 11 juin 1942) sous les ordres du général Kœnig.

Bir-Hakeim, première bataille importante, menée au grand jour par une grande unité française contre l'*Afrika-Korps* du général Erwin Rommel et l'élite de l'armée italienne, marque la renaissance de l'armée française aux yeux du monde. Parmi les unités présentes, plus de la moitié appartiennent aux troupes coloniales (la demi-brigade coloniale et le 1^{er} régiment d'artillerie coloniale) aux côtés de la 13^e DBLE.



Bir-Hakeim : sous les bombardements...

50^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

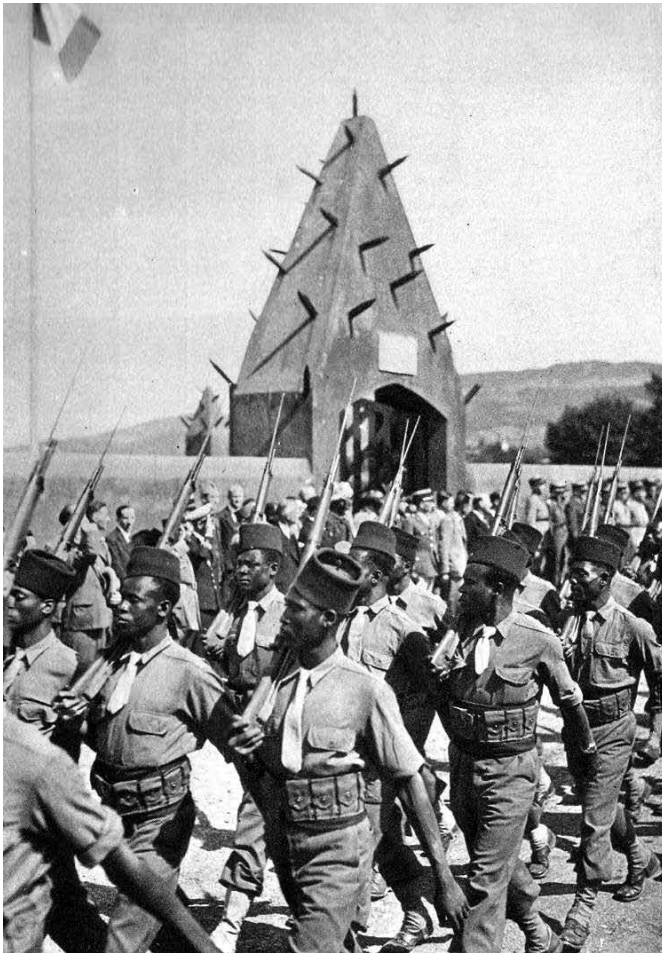
Les troupes de marine¹ ont participé à toutes les phases de la guerre d'Algérie aux côtés des unités métropolitaines. Elles ont connu tous les épisodes douloureux de ce conflit qui s'est achevé par l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

Constituées alors d'appelés et d'engagés, elles ont payé un lourd tribut en morts et blessés. Cinquante ans après la fin de la guerre, notre fédération ne veut pas que soit salie, occultée ou dénaturée l'action de l'armée française par des considérations tendancieuses, partiales et au service d'une idéologie orientée et non objective sur les événements de cette époque. Elle souhaite que la France et l'Algérie tournent enfin, dans le respect réciproque, cette page douloureuse de l'histoire de nos deux pays.

Opposée à toute action de repentance, elle ne veut pas que le sacrifice de tous les morts de cette guerre soit oublié. Notre fédération, comme la totalité des associations d'anciens combattants (à l'exception de la FNACA), a refusé que la date du 19 mars, dite du « cessez-le-feu » soit choisie pour commémorer les morts civils et militaires de ce conflit armé.

En effet, le-dit « cessez-le-feu » ne fut jamais appliqué et donna lieu à des épisodes terribles de massacres de supplétifs (Harkis et Moghaznis) et de Musulmans fidèles à la France, ainsi que d'Européens, puis à l'exode catastrophique de la population pied-noire. Il y eut plus de morts en Algérie, après le 19 mars 1962, que pendant toute la guerre, de 1954 au « cessez-le-feu ». La date du 5 décembre apparaît donc, en l'état actuel, comme une date, sinon emblématique, du moins acceptable pour honorer les victimes de ce conflit.

¹ Elles ont repris leur appellation d'origine en 1958, lors de la disparition des troupes coloniales.



Chasselay (Rhône), en 1944, les tirailleurs sénégalais défilent devant le célèbre tata ou reposent leurs anciens des combats de juin 1940, massacrés en ce lieu par les troupes allemandes. Chaque année, vers le 20 juin, nous perpétuons cet hommage.



Notre exposition **La Force Noire**... un des douze panneaux qui, sous l'égide de l'ONAC-VG, présentent la véritable histoire des tirailleurs.



AFN, 1957, ce volontaire africain, servant dans un régiment d'appelés parachutistes des troupes coloniales, cité au combat, vient d'être décoré... Nos régiments parachutistes, RPC puis RPIMa comprendront dans leurs effectifs, jusqu'à 30 % d'Africains, amalgamés aux appelés métropolitains.



Tués en Afghanistan, nous leur rendons un dernier hommage...



Fréjus, en 2007, à l'occasion du 150^e anniversaire de la création du corps des tirailleurs sénégalais, à l'honneur au premier rang, les « Anciens », invités pour l'occasion et, derrière eux, en casoar, képis bleu-ciel et bérêts, leurs « jeunes », actuellement élèves dans les écoles françaises de formation initiale ou de perfectionnement.

Convivialité, traditions et modernité

Transcendant la notion de maîtrise de techniques militaires, les troupes de marine se fédèrent autour d'un symbole unique, **l'ancre d'or**, marque d'un style propre dont les traits essentiels sont :

- une **fraternité d'arme**, état d'esprit entretenu par des rapports humains simples et chaleureux entre compagnons d'arme,
- une **faculté d'adaptation** aux situations les plus insolites, véritable style de vie, produit de l'histoire et d'expériences opérationnelles réitérées,
- un « **humanisme militaire** », culture de l'autre perpétuant notamment cette aptitude à nouer des contacts avec les populations les plus diverses et à gagner leur confiance. Ces valeurs identitaires fortes donnent son sens à l'engagement des *marsouins* et des *bigors* (sobriquets donnés autrefois par les marins aux fantassins et artilleurs de la marine) et fondent toujours la vocation naturelle des troupes de marine au service Outre-Mer et à l'étranger.



Des **traditions** vivaces :

- le cri de tradition - « *et qu'au nom de Dieu, vive la Coloniale !* », en souvenir du père Charles de Foucauld attaqué par les Senoussistes et que des Coloniaux accourus du Soudan français ont secouru à Tamanrasset ;
- **le calot de tradition**, qui depuis le XVII^e siècle, d'abord comme simple bonnet de police, a fait partie des effets portés par les *marsouins* et les *bigors* ;
- **l'hymne** des troupes de marine, chanté au garde-à-vous à la fin des réunions de traditions et autres agapes ;
- la commémoration de **Bazeilles** (voir page suivante) ;
- etc.



CHAQUE ANNÉE, LES COMMÉMORATIONS TRADITIONNELLES DES TDM - BAZEILLES

Avant la création des troupes coloniales en juillet 1900, l'infanterie et l'artillerie de la Marine dépendaient du ministère de la Marine. Les quatre régiments-dépôts de Métropole alimentaient les colonies en troupes de souveraineté et de présence, dont les fameuses « *compagnies franches de la Marine* » en Nouvelle France. Tant aux États-Unis d'Amérique qu'au Canada, leur souvenir est toujours pieusement perpétué.

Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, une division de Marine fut mise sur pieds pour combattre sur le théâtre européen aux côtés des forces terrestres française, il s'agissait de la fameuse « *Division Bleue* » (de la couleur des uniformes) dont les deux brigades se sacrifièrent aux portes de Sedan, à Bazeilles, en un combat héroïque qui s'acheva dans la, désormais célèbre « *Maison de la dernière cartouche* » (cf. ci-dessous, les illustrations dont le tableau d'Alphonse de Neuville). Cette bâtisse est depuis, devenue un musée.

Désormais, chaque année, *marsouins* et *bigors* commémorent ce fait d'arme. Chaque année, vers le 31 août, des cérémonies commémoratives sont organisées dans les garnisons des unités de l'arme et à Fréjus, au sein des associations au niveau fédéral (à Bazeilles) ainsi que localement dans les départements (souvent devant le monument des *Mobiles* quand il en existe un).



© Musée de la dernière cartouche



Photographie actuelle des lieux...





Bazeilles, le 12 septembre 2009, à Valence, comme chaque année devant le monument des Mobiles sur le champ de Mars..

En Drôme et Ardèche, l'AATDM prend part à diverses manifestations

COMME ORGANISATRICE...

La commémoration de Bazeilles pour la Drôme et l'Ardèche, désormais devenue une institution à Valence. Outre cette cérémonie, l'AATDM 26-07 organise chaque année son **assemblée générale (AG) annuelle** vers le mois d'avril (sauf en période électorale), en alternance dans un département et dans l'autre.

OU SOUS LA FORME DE PARTICIPATIONS À DIVERSES MANIFESTATIONS...

En plus de ce qui précède, l'AATDM 26-07 participe aux manifestations patriotiques des deux départements :

- aux **cérémonies commémoratives nationales** énoncées par L'ONAC (avec présence du drapeau en alternance entre Drôme et Ardèche) ;
- aux **manifestations associatives** (congrès, assemblées générales, cérémonies, etc.) organisées par d'autres organisations amies des deux départements ;

Ces participations représentent environ 25 prestations par an qui permettent à l'AATDM 26-07 de prétendre légitimement prendre la place qui lui revient au sein de la communauté des associations du monde patriotique et combattant des deux départements.

AUTRES ACTIONS PONCTUELLES

Cérémonies d'hommage aux soldats tués en OPEX : depuis 2011, l'AATDM 26-07, en liaison avec le Souvenir Français et les Combattants volontaires de la Drôme, organise une cérémonie au carré militaire du cimetière de Bourg-lès-Valence ; les textes et photographies de chaque cérémonie sont envoyées aux unités endeuillées (en France, comme en Afghanistan) ainsi qu'aux familles concernées.

Promotion de l'exposition sur la Force noire : à la suite de la création de cette exposition par le musée national des TDM de Fréjus et de son adoption par l'ONAC qui l'a diffusée dans tous les départements en 2007, l'AATDM organise à la demande ou sur proposition la mise en place de cette exposition ; celle-ci est complétée et illustrée par des tableaux ponctuels supplémentaires confectionnés par les membres de l'association ; lors des expositions, souvent ces derniers apportent des témoignages directs et spontanés aux visiteurs.

Participations à la demande pour d'autres expositions où elle peut utilement intervenir : il s'agit des différents conflits, des combats de la Libération, de la dissidence aux Antilles, etc.



AG 2011 à Privas (Ardèche)



AG 2011 à Privas, défilé après la cérémonie... (photo DL)



Le 19 avril 2008, exposition à l'hôtel de ville de Pierrelatte



Le 20 octobre 2010, à Tournon...

L'AATDM 26-07 est l'une des rares organisations du monde combattant des deux départements à avoir conçu, confectionné, mis en ligne par ses propres moyens un véritable site sur la toile Internet. Ce site est également administré par ses soins :

- mis en ligne en août 2010 ;
- il constitue un outil d'information consulté par l'ensemble du monde combattant des deux départements, surtout depuis la mise en place de pages d'informations à la façon d'un « blog » ;
- il est en même temps la principale vitrine de l'association ;
- il a reçu des visites du monde entier et sa fréquentation, modeste au départ, est en hausse constante.

AATDM DRÔME-ARDECHE
Association des Anciens des Troupes de Marine (ex-Troupes Coloniales), de la Drôme et de l'Ardèche

www.aatdm26-07.org | [index.php](#)

BIENVENUE SUR NOTRE SITE !

Ici, vous trouverez :

- non seulement les renseignements d'usage (présentation et activités) ;
- mais, des liens vers les documents utiles ;
- et, également, un aperçu du détail des activités de l'AATDM Drôme-Ardèche ;
- ainsi qu'une ouverture vers d'autres horizons...

Rien n'est achevé :

- ce site est appelé à s'étoffer et à s'enrichir au fil des mois ;
- toutes les suggestions sont les bienvenues... !

AMITIÉ ET ENTRAIDE

COUP D'ÉCLAT EN 1995...

Force est de constater qu'en dehors de quelques épisodes brefs dans le passé, aucune unité ou formation de l'arme des Troupes de Marine ou auparavant, de Troupes coloniales, n'est ou n'a été implantée en Drôme et en Ardèche, ni dans les départements limitrophes. Quelques marsouins et bigors y sont, de temps à autre affectés à titre individuel. Par contre, nombreux sont les résidents de ces deux départements qui ont servi dans l'arme, qui ont combattu sous le signe de l'ancre d'or (Guerres mondiales, guerres "coloniales", opérations extérieures, etc.) ou qui, à titre civil, ont vécu et travaillé outre-mer. Les plus illustres d'entre eux étant généraux Mourier et Hujard, aujourd'hui disparus.

ET CRÉATION DE L'ASSOCIATION

La création de l'Association est l'œuvre du colonel (er) Henri GAUVIN. Profitant d'un contexte favorable, la présence d'un délégué départemental (DMD) issu de l'arme, un repas des anciens à Valence est organisé à la Maison de l'Armée à Valence, en 1995. Il s'agit d'un grand succès. Plus de 100 personnes répondent à l'appel.

Le colonel Henri GAUVIN décide alors de créer une Association "loi de 1901" qui prend l'appellation suivante :

DÉCRYPTAGE : la France force le tempo afghan

« Les Français mènent l'Otan ! Sarkozy a force les Américains à la stratégie... » C'est un Américain qui le dit à Laure Mandeville, la G2. Son ton est légèrement ironique mais il y a du vrai. Cinq jours après l'accélération des 3 600 soldats français déployés au sein de la coalition (Américains), la Maison-Blanche vient elle aussi de brusquer son agent. Par Frédéric Pons, in Valeurs-Actuelles

LES TROUPES DE LA MARINE EN AFRIQUE À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

La conquête du Soudan français

L'histoire de la colonisation française car les motivations économiques et militaires de cette expansion est le nationalisme débridé des officiers de l'armée. Par Benjamin Leroy, in Revue historique des armées, 247 | 2007...

Loi sur le "11 novembre" : état d'avancement du projet...

Nous avons obtenu satisfaction avec cette loi votée par l'Assemblée nationale. Les demandes réitérées depuis plus d'un an. Ce n'est que justice pour nos soldats tués lors des opérations extérieures.

Activités d'entraide et de cohésion

ACTIONS DE COHÉSION

L'AATDM 26-07 organise chaque mois un déjeuner de cohésion (menu très simple à un prix raisonnable), ouvert aux non-adhérents et qui réunit de 30 à 60 personnes :

- en principe, en position centrale au niveau des deux départements à Guilherand-Granges, le premier mardi de chaque mois ;
- une fois par semestre, ce déjeuner est déplacé dans le sud, vers Montélimar.

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Chaque fois qu'il y a des tués en opération, une collecte est organisée et marque ainsi, de manière modeste, notre soutien actif à nos soldats en activité et à leurs familles.

Nos adhérents malades ou isolés bénéficient de visites, d'aides ponctuelles et d'assistance de la part des membres de l'association.



Le 11 janvier 2011, repas de cohésion à Guilherand-Granges

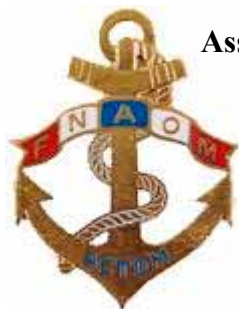


NOTA BENE :

La plupart des membres de l'AATDM « militent », par ailleurs, activement au sein d'autres associations du monde combattant, patriotique et même humanitaire.

La Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer Anciens Combattants des Troupes de Marine

— FNAOM-ACTDM —



Association déclarée d'utilité publique par décret du 25 décembre 1929

Affiliée à la Fédération Maginot - groupement 200

Associée avec le Comité National des
Traditions des Troupes de Marine -Bazeilles-

<http://www.troupesdemarine.org/federation/>



Cette organisation **indépendante de toute obédience politique** comprend 87 amicales régimentaires, départementales et d'outre-mer (DOM/COM, Canada et Inde) qui accueillent les anciens, civils ou militaires, qui ont posé leur sac. La FNAOM-ACTDM fédère ces amicales et assure, au niveau le plus élevé de la hiérarchie militaire, le lien entre les anciens et l'active.

Dès sa création en 1995 en Drôme et Ardèche, l'AATDM 26-07 y est affiliée.

Domaine d'action de la FNAOM-ACTDM :

- **au profit de l'arme des troupes de Marine**, au sujet des réformes en cours et des dissolutions d'unités outre-mer :
 - 2012 : Fort-de-France - Pointe-à-Pitre - Papeete ;
- **défense de la spécificité du métier de soldat** pour nos engagés ;
- **respect de la vérité historique** et défense objective de l'œuvre de la France outre-mer ;
- **opposition aux actes de repentance** répétitifs de notre pays ;
- **respect des valeurs** (outrage au drapeau national – déclaration outrancière – etc.) en liaison avec d'autres fédérations et associations.

Priorités de la FNAOM-ACTDM :

- en l'absence d'autre date non conflictuelle, respect du 5 décembre comme journée nationale d'hommage aux « *morts pour la France* » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ;
- la fédération a soutenu dès le départ le projet d'instauration d'une **journée nationale du souvenir, le 11 novembre**, afin d'honorer les « *morts pour la France* » de tous les conflits armés (notamment ceux des opérations extérieures, jusqu'à présent oubliés par notre pays) ; elle se réjouit de l'adoption par le Parlement d'une loi qui concrétise ce projet, complétée par des actions complémentaires comme l'inscription obligatoire sur les monuments aux morts ;
- sauvegarde des profonds **liens d'amitié qui ont été tissés avec nos frères d'armes de l'ex-outre-mer** français ;
- parrainage d'associations et d'organisations qui œuvrent activement en faveur de la **cohésion nationale**.

FNAOM-ACTDM

Siège social : Caserne GUYNEMER, à RUEIL-MALMAISON 92500

Adresse postale : FNAOM - Caserne Guynemer - 2 rue Charles-Axel Guillaumot - 92500 Rueil-Malmaison

Téléphone : 01 47 16 57 36 - télécopie : 01 47 16 57 30

Courriels : cnttdm@orange.fr et : fedetdm@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.troupesdemarine.org>

Ancre d'Or : mêmes coordonnées que la Fédération, mais téléphone 01 47 16 57 39

Courriel : ancredor@orange.fr



La FNAOM-ACTDM entreprend ses actions en liaison avec d'autres associations ou groupements d'associations du monde combattant :

- le **Conseil national pour la défense des droits des anciens combattants et militaires d'outre-mer** ;
- pour obtenir la « *décrystallisation* » des pensions d'invalidité et des retraites d'anciens combattants des soldats, ressortissants de nos anciennes possessions ultramarines, ayant combattu dans les rangs de l'armée française ; **la FNAOM-ACTDM en assure la coordination** ;
- pour aider nos anciens frères d'armes en leur octroyant une aide immédiate (sous des formes variées - allocation financière - achat de médicaments - etc.) ;
- pour perpétuer la mémoire de leurs hauts faits d'armes ;
- le **Conseil exécutif et le Comité national d'entente des anciens d'Indochine**, qui, entre autres, défend les intérêts des anciens détenus des camps du Vietminh ;
- le **Cercle pour la défense des combattants d'Afrique française du Nord**, qui lutte contre la désinformation au sujet de l'AFN.

NOTA BENE :

l'affaire de la *décrystallisation* des pensions et retraites de nos frères d'armes n'est pas terminée car il convient d'en assurer la mise en application sur le terrain, notamment en ce qui concerne les procédures pratiques imposées par l'administration (information, modalités des démarches à effectuer, etc.)...



Orientations données par la FNAOM-ACTDM

À L'HORIZON 2012... :

- **améliorer le recrutement** de nouveaux adhérents en faisant effort en direction :
 - des engagés en fin de contrat retournant à la vie civile et qui doivent entreprendre une nouvelle carrière professionnelle ;
 - des nouveaux retraités...
- **développer la solidarité**, vieille tradition de l'arme, qui doit permettre de fidéliser les adhérents.



*Travail de mémoire en cours :***Menaces sur le musée national des Troupes de marine**

Fréjus : façade du musée des Troupes de marine...

La fédération veut préserver l'existence de ce musée national de Fréjus.

Cet organisme incomparable et exceptionnel, par le nombre et la qualité des objets présentés, par le travail de mémoire qu'il accomplit sur le passé de notre pays, est menacé dans son existence pour des raisons budgétaires.

La fédération est mobilisée pour aider à trouver une solution acceptable, permettant de préserver l'essentiel.



Vitrine d'uniformes de la fin du XIXe siècle, témoins de l'époque de l'expansion coloniale... tirailleurs et spahis sénégalais, officier d'infanterie de la Marine...



Autres uniformes des années 30, qui avec l'armement, les équipements, les tableaux et les objets usuels de l'époque, nous transportent loin dans l'espace et le passé.



AATDM Drôme-Ardèche

Responsable de publication :

colonel^(er) Maurice MICHEL

Composition et rédaction :

lieutenant-colonel^(er) Michel VERGER.

Imprimé par nos soins.